juristudiant
forum des étudiants en droit

La reduction du contrat

Par **annah24**, le **24/11/2016** à **01:39**

Bonjour, dans mon cours il est inscrit que dans la réduction du contrat il faut distingué l'indivisibilité et la divisibilité, je n'ai pas très bien compris cette notion, pourriez-vous m'éclairer s'il-vous-plaît ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés